

Saran, le 09 septembre 2026

LE CPOS DETRUIT PHYSIQUEMENT ET PSYCHOLOGIQUEMENT LES PERSONNELS !

L'UFAP UNSa Justice du CPOS est la seule organisation syndicale locale qui dénonce, sans ambages, le mal-être des personnels depuis des années au sein de l'établissement. L'aggravation permanente de la souffrance au travail est une réalité inquiétante du quotidien CPOSien.

Innombrables sont les collègues en pleurs dès le réveil lorsqu'il s'agit de venir exercer leur métier. Le sentiment de dégoût a envahi le cœur des personnels, même des plus jeunes en âge de vie et/ou en expérience pénitentiaire. L'envie de servir l'institution pénitentiaire est ôtée. La seule force qui pousse les agents à venir pointer est le paiement de leurs factures et de leurs crédits. Le désir d'être consciencieux, rigoureux, solidaire est devenu une utopie. Mais surtout tout estime des dirigeants de la maison pénitentiaire est effacée.

En effet, lorsqu'on s'attelle à un management, à un pilotage à la demande d'explications au lieu de la quête de solutions aux difficultés des personnels, la bienveillance s'enfuit par la fenêtre. Lorsque le traitement des personnels est inique, la volonté de bien servir est annihilée. Lorsque les décisions sont hâtives pour certaines et tordues pour la plupart, l'absurdité devient la norme. Lorsque qu'il n'y a pas de lisibilité, c'est tout l'établissement qui est désorienté. Lorsque les attributions de poste sont faites sur la base du népotisme, c'est le désabusement qui en résulte. **Lorsque la gestion des situations est épidermique, un établissement devient un cirque.** Que les artistes de cirque nous pardonnent cette comparaison parce que leurs accomplissements sont merveilleux et nous font rêver. Tandis que ce de la direction locale et interrégionale concernant les personnels du CPOS sont un **cauchemar éveillé** !

En somme, la source du mal-être des personnels n'est pas la carence d'effectif ni la surpopulation, bien que ces maladies accentuent gravement la détresse des personnels, mais les méthodes managériales, la nature des décisions, les passe-droits pour certains et la pression constante pour d'autres, etc...

Aujourd'hui, les personnels n'ont en tête que des velléités de départ du CPOS. La réalité du CPOS les a dégoûtés d'un métier qu'ils ont appris à aimer, d'un établissement où ils se sont investis. Ils sont épuisés physiquement et psychologiquement. **Ne pas le considérer puis agir en conséquence est une faute managériale d'importance.**

IL EST URGENT QUE SES ERREURS SOIENT RECTIFIEES A TOUTES LES STRATES !

Joseph PITA MUKUNA